

2005-2006

3293

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

L'Insee comme chaque année propose les « Tableaux de l'économie française ». Depuis près de trente ans, cet ouvrage est considéré comme l'outil allant à l'essentiel dans le domaine de l'économie.

Présenté sous forme de double page, chaque thème est traité de façon synthétique avec une volonté pédagogique. Un index par mot-clé permet de retrouver aisément l'information recherchée.

Accessibles à tous, les « Tableaux de l'économie française » abordent avec autant d'efficacité des thèmes d'actualité comme la parité, les revenus ou la culture.

Cette nouvelle édition contient de nombreuses données sur l'Europe à 25.

2005-2006

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

ISSN 1639-4968 : RÉFÉRENCES-Insee
ISSN 0039-8802 : TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
ISBN 2-11-068336-8
RÉF. TEF05

000 100000 000 000 000

SOMMAIRE

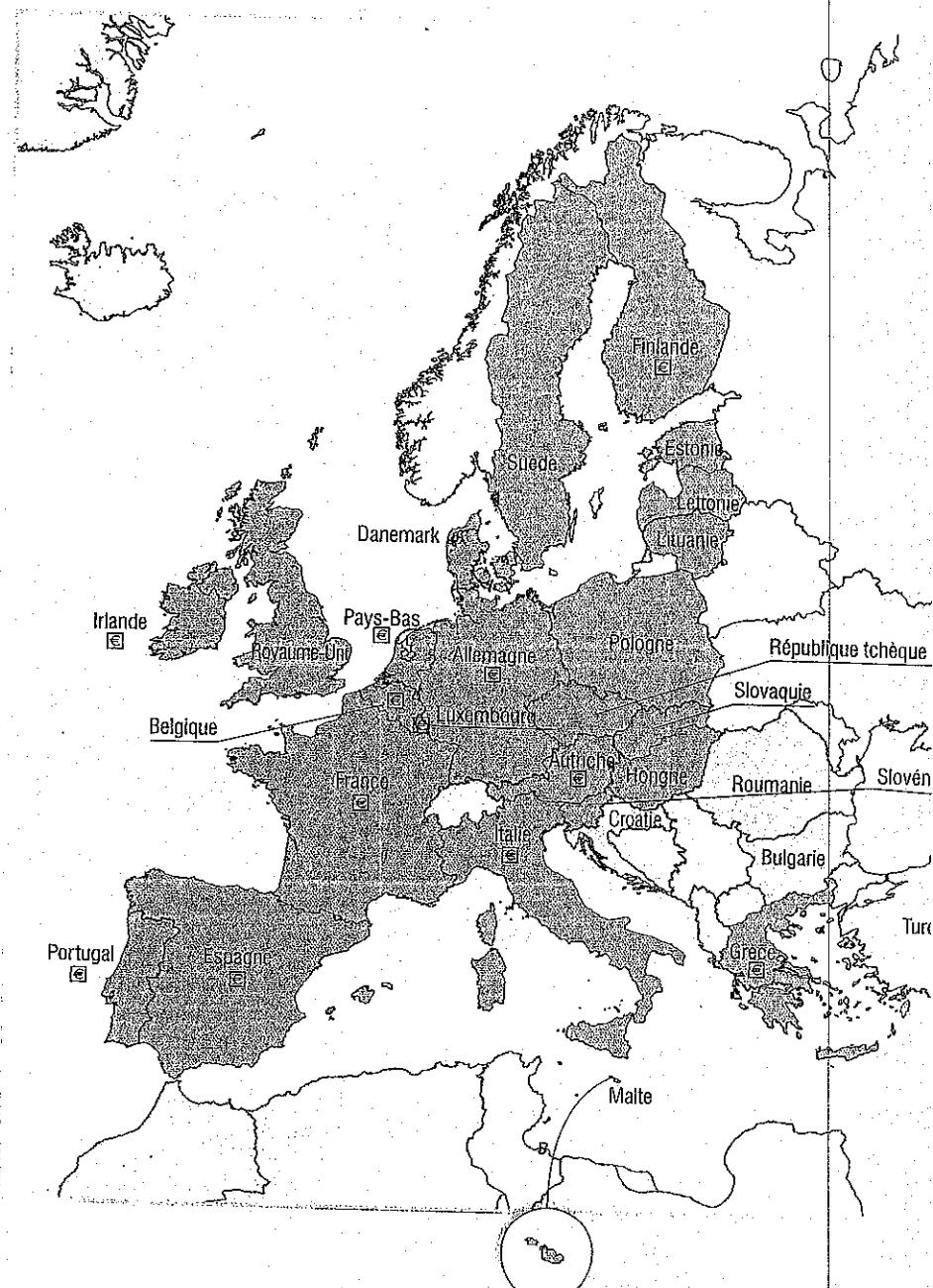
	TERRITOIRE - POPULATION	
1. Territoire	1.1 Pays du monde 1.2 Régions - Départements 1.3 Départements et territoires d'outre-mer 1.4 Villes du monde 1.5 Villes de France	10 12 14 16 18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement 2.2 Pollution	20 22
3. Population	3.1 Accroissement de la population 3.2 Mariages - Divorces 3.3 Familles 3.4 Natalité - Fécondité 3.5 Mortalité - Espérance de vie 3.6 Population par âge 3.7 Catégories sociales 3.8 Parité hommes-femmes	24 26 28 30 32 34 36 38
	SOCIÉTÉ - MODES DE VIE	
4. Consommation	4.1 Consommation des ménages 4.2 Équipement des ménages 4.3 TIC - Multimédias 4.4 Vacances - Loisirs - Sports 4.5 Culture	42 44 46 48 50
5. Logement	5.1 Habitat 5.2 Propriétaires et locataires	52 54
6. Enseignement	6.1 Enseignements-des 1 ^{er} et 2 nd degrés 6.2 Établissements et enseignants 6.3 Enseignement supérieur 6.4 Niveaux de formation	56 58 60 62
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents 7.2 Personnels et équipements de santé 7.3 Dépenses de santé 7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	64 66 68 70
8. Justice	8.1 Criminalité - Délinquance 8.2 Justice	72 74
	EMPLOI - REVENUS	
9. Emploi	9.1 Population active 9.2 Chômage 9.3 Politiques d'emploi 9.4 Durée et conditions de travail 9.5 Emploi de la Fonction publique 9.6 Emploi des étrangers 9.7 Emploi des jeunes 9.8 Effectifs des branches	78 80 82 84 86 88 90 92
10. Revenus	10.1 Salaires des entreprises 10.2 Salaires de la Fonction publique	94 96

	ÉCONOMIE - FINANCES	
11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année 11.2 Croissance - Productivité 11.3 Production des branches 11.4 Prix à la consommation	110 112 114 116
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit 12.2 épargne - Patrimoine 12.3 Bourse - Marchés financiers	118 120 122
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État 13.2 Impôts et cotisations sociales 13.3 Dépenses budgétaires 13.4 Finances publiques locales 13.5 Union monétaire européenne	124 126 128 130 132
14. Échanges extérieurs	14.1 Données générales 14.2 Balance commerciale 14.3 Clients et fournisseurs 14.4 Investissements internationaux	134 136 138 140
	SYSTÈME PRODUCTIF	
15. Entreprises	15.1 Démographie d'entreprises 15.2 Caractéristiques des entreprises 15.3 Grandes entreprises mondiales 15.4 Grandes entreprises françaises 15.5 Entreprises publiques 15.6 Artisanat 15.7 Innovation	144 146 148 150 152 154 156
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et productions agricoles 16.2 Exploitations agricoles et pêches	158 160
17. Industrie - Construction	17.1 Industrie agroalimentaire 17.2 Production industrielle 17.3 Industrie automobile 17.4 Construction - Travaux publics	162 164 166 168
18. Énergie	18.1 Bilan énergétique 18.2 Pétrole - Charbon 18.3 Électricité - Gaz	170 172 174
19. Commerce - Services	19.1 Commerce 19.2 Transports de voyageurs 19.3 Transports de marchandises 19.4 Banques - Assurances 19.5 Services non financiers 19.6 Information - Communication 19.7 Audiovisuel 19.8 Recherche & Développement 19.9 Tourisme	176 178 180 182 184 186 188 190 192

L'Europe, les États-Unis et le Japon en 2004

* SPA : Standard de Pouvoir d'Achat, unité de mesure plus stable que l'euro courant qui peut-être soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles. Son usage facilite les comparaisons internationales. ** Indices en glissement annuel en décembre, en janvier pour les États-Unis et le Japon. Taux de variation moyen annuel pour la Bulgarie et la Roumanie. *** La plupart des données sont provisoires ou estimées. Année 2002 pour l'Italie, Malte, le Royaume-Uni, la Croatie, la Turquie et le Japon ; 2001 pour les Pays-Bas et la Suède ; 2000 pour le Luxembourg. **** 1990 pour l'ex-RAO. ***** 2002, sauf Japon 2001.

Sources : Eurostat, Population reference bureau, OCOE, UNFCCC.



territoire

SENTATION

1 2004, selon le PRB, la population mondiale est estimée à 6,4 milliards de personnes. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 1,3 % (entre 1,7 % entre 1975 et 1990). Un tiers de l'accroissement démographique est dû à l'Inde (9 %) et la Chine (12 %). La baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie continuent de modeler la pyramide des âges dans tous les pays du monde, le poids relatif des personnes âgées augmentant par rapport à celui des jeunes. Près de la moitié de la population réside en zone urbaine. Entre 2005 et 2015, les zones urbaines des régions moins développées absorberont la quasi totalité de l'accroissement de population au niveau mondial. En 2004, l'Union européenne à 25 compte 9,5 millions d'habitants soit 7,2 % de la population mondiale. Selon les projections de population du PRB, elle devrait atteindre 7 millions en 2025 et 445,4 millions en 2050 soit respectivement 5,9 % et 4,8 % de la population mondiale. L'arrivée des 10 nouveaux membres augmente la population de près de 1 million d'habitants, mais le rythme de croissance démographique du nouvel ensemble est plus faible. Les migrations constituent désormais le facteur essentiel de croissance de la population de l'Union européenne.

Selon les projections des Nations Unies, la population mondiale atteindrait (dans l'hypothèse moyenne de fécondité) 7,9 milliards en 2025 et 9 milliards en 2050. Avec des taux de croissance annuels supérieurs à 2,5 % entre 2000 et 2050, la population du Burkina Faso, du Mali, du Niger, de la Somalie, de l'Ouganda et du Kenya devraient quadrupler, passant de 85 à 39 millions au total. À l'inverse elle diminuerait de 14 % au Japon, 22 % en Italie et entre 30 et 35 % en Bulgarie, Estonie, Géorgie, Lituanie, Russie et Ukraine. La baisse de la fertilité conduira un vieillissement rapide de la population, en particulier dans les pays développés [1] [2] [3].

DÉFINITIONS

- Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- Population référence bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Les chiffres donnés pour 2004 sont des estimations basées sur les derniers résultats disponibles au moment des calculs du PRB (début 2004). Pour certains pays, ils peuvent remonter à plusieurs années. Une variation importante d'une année sur l'autre peut s'expliquer par un recensement récent.
- Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères. Habituellement, la population habitant dans des villes de 2 000 habitants ou plus ou dans des capitales provinciales ou nationales est urbaine.
- Projections de population pour 2025 et 2050.** Elles sont fondées sur des hypothèses raisonnables quant à l'évolution de la fécondité, de la mortalité et de la migration. Les données proviennent de projections nationales officielles ou publiées par l'ONU, le Bureau du recensement des États-Unis ou le PRB. Elles sont régulièrement révisées.
- Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et la Russie sont comptabilisées en Europe, les huit autres républiques en Asie.
- Serbie et Monténégro.** La République fédérale de Yougoslavie a cessé d'exister depuis le 4 février 2003 et a cédé la place à l'État de Serbie et Monténégro.

en bref, Population et conditions sociales, Eurostat, n° 13, 2004.

SOURCES

- [1] « 2004 Fiche de données sur la population mondiale », Population reference bureau (PRB) (www.prb.org).

Population, densité et part de la population urbaine des principaux pays (mi-2004) [1] [4]

Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Population urbaine %	Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Population urbaine %
Europe	731,4	32	74	Mozambique	19,2	24	29
Allemagne	82,6	231	88	Nigeria	137,3	149	36
Autriche	8,1	97	54	Ouganda	26,1	108	12
Belgique	10,4	341	97	Rép. dém. du Congo	58,3	25	30
Chypre	0,9	97	65	Soudan	39,1	16	31
Danemark	5,4	125	72	Tanzanie	36,1	38	22
Espagne	42,5	84	76	Tunisie	10,0	61	63
Estonie	1,3	29	69	Amérique	873,7	22	76
Finlande	5,2	15	62	dont : Argentine	37,9	14	89
France	62,2	96	75	Brésil	179,1	21	81
Grèce	11,0	83	60	Canada	31,9	3	79
Hongrie	10,1	109	65	Chili	16,0	21	87
Irlande	4,1	58	60	Colombie	45,3	40	71
Italie	57,8	192	90	Cuba	11,3	102	75
Letttonie	2,3	36	68	États-Unis (y c. Hawaï)	293,6	30	79
Lituanie	3,4	52	67	Guatemala	12,7	117	39
Luxembourg	0,5	193	91	Haiti	8,1	292	36
Malte	0,4	1245	91	Mexique	106,2	54	75
Pays-Bas	16,3	399	62	Pérou	27,5	21	72
Pologne	38,2	118	62	République dominicaine	8,8	181	64
Portugal	10,5	114	53	Venezuela	26,2	29	87
République tchèque	10,2	129	77	Asie	3 873,9	122	39
Royaume-Uni	59,7	244	89	dont : Afghanistan	28,5	44	22
Slovaquie	5,4	110	56	Arabie Saoudite	25,1	12	86
Slovénie	2,0	99	51	Bangladesh	141,3	981	23
Suède	9,0	20	84	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 307,3	137	41
Union européenne à 25	459,5	112	78	Corée du Nord	22,8	189	60
Autres pays d'Europe	271,9	14	67	Corée du Sud	46,2	486	80
dont : Biélorussie	9,8	47	72	Inde	1 086,6	331	28
Bulgarie	7,8	70	70	Indonésie	218,7	115	42
Croatie	4,4	78	56	Irak	25,9	59	68
Moldavie	4,2	125	45	Iran	67,4	41	67
Norvège	4,6	14	78	Israël	6,8	323	92
Roumanie	21,7	91	53	Japon	127,6	338	78
Russie	144,1	8	73	Kazakhstan	15,0	6	57
Serbie et Monténégro	10,7	105	52	Malaisie	25,6	78	62
Suisse	7,4	179	68	Myanmar (Birmanie)	50,1	74	28
Ukraine	47,4	79	68	Népal	24,7	168	14
	884,2	29	35	Ouzbékistan	26,4	59	37
dont : Afrique du Sud	46,9	38	53	Pakistan	159,2	200	34
Algérie	32,3	14	49	Philippines	83,7	279	48
Angola	13,3	11	33	Sri Lanka (Ceylan)	19,6	299	30
Burkina Faso	13,6	50	15	Syrie	18,0	97	50
Cameroon	16,1	34	48	Taiwan	22,6	625	78
Côte-d'Ivoire	16,9	52	46	Thaïlande	63,8	124	31
Égypte	73,4	73	43	Turquie	71,3	92	59
Éthiopie	72,4	66	15	Viêt Nam	81,5	246	25
Ghana	21,4	90	44	Yémen	20,0	38	26
Kenya	32,4	56	36	Océanie	32,7	4	72
Madagascar	17,5	30	26	dont : Australie	20,1	3	91
Mali	13,4	11	30	Nouvelle-Zélande	4,1	15	78
Maroc	30,6	69	57	Monde	6 395,9	48	48

* Chine uniquement (Hong Kong : 100 % ; Macao : 99 %).

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 485	8	Bangladesh	205	16	Viêt Nam	103
2	Inde	1 262	9	Russie	137	17	Tunisie	99

PRÉSENTATION

À **1^{er} janvier 2004**, selon la première collecte du nouveau recensement, la population de la France est estimée à 62 millions d'habitants. Sans les quatre départements d'outre-mer, qui ont également le statut de région, l'estimation de la France métropolitaine est de 60,2 millions. La croissance démographique a été plus soutenue, en moyenne annuelle, entre les 1^{ers} janvier 1999 et 2004 qu'au cours de la période 1990-1998. Elle est due, pour les trois quarts, à l'excédent des naissances sur les décès (hors ajustements).

Les plus fortes croissances démographiques se situent dans les régions du sud-est, du midi et de l'ouest du territoire. Celles de la moitié sud demeurent les plus attractives, tandis que la Champagne-Ardenne, le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France sont les plus déficitaires sur le plan migratoire. Du fait de sa jeunesse et de la fécondité de ses habitants, l'Île-de-France concentre plus de 40 % de l'excédent naturel de la métropole. Elle est largement déficitaire quant aux migrations vis-à-vis des autres régions, exceptée la bordure nord-est du pays.

D'ici 2030, si les tendances se maintiennent, la population de la France métropolitaine continuera d'augmenter, pour atteindre 63,9 millions d'habitants et se concentrer au sud de la France. En revanche, elle diminuera dans une large bande allant du quart nord-est du pays (hormis l'Alsace) jusqu'au Massif Central. Le vieillissement affectera toute la France : l'âge moyen des habitants augmenterait de 5 ans et demi et approcherait les 44 ans en 2030. Il touchera plus particulièrement la moitié nord du pays, à l'exception de l'Île-de-France qui deviendrait (avec moins de 40 ans d'âge moyen) la région la plus jeune de l'hexagone [2] [4].

DÉFINITIONS

- **Estimations de population.** Elles s'appuient sur les dénombrements issus des recensements de la population. Entre les recensements, l'évolution de la population d'une zone géographique, au cours d'une année donnée, résulte de deux facteurs :

- le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et celui des décès domiciliés dans la zone géographique), connu à travers les statistiques de l'état civil ;
- l'estimation du solde migratoire (différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (entrants) et le nombre de personnes qui ont quitté cette zone pour résider ailleurs (sortants)).

Une estimation des populations des régions a été réalisée grâce aux résultats de l'enquête de recensement de 2004. Mi-2005 de nouvelles estimations portant sur la période 2000-2004 seront publiées. Celles par région et département de la page ci-contre sont antérieures à cette mise à jour et ne tiennent pas compte des enseignements de l'enquête de recensement.

- **Nouveau recensement.** La loi du 28 février 2002 a défini les modalités du nouveau recensement. Elle a introduit des collectes annuelles partielles. En 2004 s'est déroulée la 1^{ère} enquête. Les premières populations légales des communes seront établies au terme de 5 collectes de recensement, soit fin 2008.

- **Projections de population par région et département :**

Le scénario central est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables : la fécondité est maintenue à son niveau de 1999 ; la mortalité baisse au même rythme que la tendance métropolitaine ; les quotients migratoires de référence, calculés entre les recensements de 1982 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

Le scénario alternatif prend comme période de référence pour le calcul des quotients migratoires la période inter-censitaire 1990-1999 plutôt que 1982-1999. La fécondité et la mortalité sont identiques à celles du scénario central.

SOURCES

[1] (www.insee.fr)

[2] « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 – Principales caractéristiques de la population et des logements », Insee Première, n° 1001, janvier 2005.

[3] « Aménager la France de 2020 – Mettre les territoires en mouvement », Datar, la Documentation française, 2002.

• *La France et ses régions*, Insee, 2002-2003.

Population des régions et départements de la France métropolitaine* [1] [3]

Région et département	Population en 2003 p	Taux d'évolution annuel moyen		Région et département	Population en 2003 p	Taux d'évolution annuel moyen			
		2003/99				2030/99			
		scénario central	scénario alternatif			scénario central	scénario alternatif		
		milliers	%			milliers	%		
Alsace	1 775	0,6	0,4	Limousin	711	0,0	-0,3		
67 Rhin (Bas-)	1 053	0,7	0,5	19 Corrèze	234	0,1	-0,4		
68 Rhin (Haut-)	723	0,5	0,2	23 Creuse	123	-0,4	-0,6		
Aquitaine	2 988	0,7	0,4	87 Vienne (Haute-)	354	0,0	0,1		
24 Dordogne	392	0,2	0,0	Lorraine	2 319	0,1	-0,3		
33 Gironde	1 331	0,9	0,7	54 Meurthe-et-Moselle	718	0,1	-0,1		
40 Landes	341	1,1	0,4	55 Meuse	192	-0,1	-0,4		
47 Lot-et-Garonne	310	0,4	0,0	57 Moselle	1 028	0,1	-0,1		
64 Pyrénées-Atlantiques	614	0,6	0,3	88 Vosges	381	0,0	-0,4		
Auvergne	1 314	0,1	-0,3	Midi-Pyrénées	2 638	0,8	0,5		
03 Allier	342	-0,2	-0,5	09 Ariège	140	0,4	0,0		
15 Cantal	148	-0,4	-0,7	12 Aveyron	267	0,3	-0,5		
43 Loire (Haute-)	214	0,6	0,1	31 Haute-Loire	1 103	1,4	1,3		
63 Puy-de-Dôme	610	0,2	-0,1	32 Gers	175	0,4	-0,3		
Bourgogne	1 612	0,0	-0,1	46 Lot	164	0,6	0,0		
21 Côte-d'Or	510	0,2	0,1	65 Pyrénées (Hautes-)	224	0,2	-0,4		
58 Nièvre	222	-0,4	-0,5	81 Tarn	350	0,5	-0,2		
71 Saône-et-Loire	544	-0,1	-0,5	82 Tarn-et-Garonne	214	1,0	0,3		
89 Yonne	336	0,2	0,4	Nord - Pas-de-Calais	4 013	0,1	-0,1		
Bretagne	2 978	0,6	0,3	59 Nord	2 562	0,1	-0,1		
22 Côtes-d'Armor	554	0,5	-0,1	62 Pas-de-Calais	1 451	0,2	-0,1		
29 Finistère	864	0,3	0,0	Basse-Normandie	1 436	0,2	0,1		
35 Ille-et-Vilaine	895	0,8	0,7	14 Calvados	660	0,5	0,4		
56 Morbihan	666	0,9	0,3	50 Manche	485	0,2	-0,1		
Centre	2 487	0,3	0,3	61 Orne	291	-0,1	-0,3		
18 Cher	312	-0,2	-0,3	Haute-Normandie	1 787	0,1	0,2		
28 Eure-et-Loir	412	0,3	0,5	27 Eure	550	0,4	0,7		
36 Indre	231	0,0	-0,4	76 Seine-Maritime	1 237	0,0	-0,1		
37 Indre-et-Loire	563	0,4	0,3	Pays de la Loire	3 312	0,7	0,3		
41 Loir-et-Cher	319	0,3	0,2	44 Loire-Atlantique	1 174	0,9	0,6		
45 Loiret	629	0,5	0,6	49 Maine-et-Loire	745	0,4	0,2		
Champagne-Ardenne	1 337	-0,1	-0,3	53 Mayenne	291	0,5	0,1		
08 Ardennes	289	-0,1	-0,5	72 Sarthe	537	0,3	0,1		
10 Aube	294	0,1	-0,1	85 Vendée	565	1,2	0,4		
51 Marne	563	-0,1	-0,1	Picardie	1 869	0,2	0,2		
52 Marne (Haute-)	191	-0,5	-0,8	02 Aisne	535	0,0	-0,2		
Corse	266	0,6	0,3	60 Oise	777	0,3	0,6		
2A Corse-du-Sud	121	0,6	0,3	80 Somme	557	0,1	-0,1		
2B Haute-Corse	145	0,5	0,4	Poitou-Charentes	1 668	0,4	0,1		
Franche-Comté	1 131	0,3	-0,1	16 Charente	341	0,1	-0,2		
25 Doubs	506	0,3	-0,1	17 Charente-Maritime	577	0,9	0,3		
39 Jura	253	0,2	0,0	79 Sèvres (Deux-)	348	0,2	-0,2		
70 Saône (Haute-)	232	0,3	-0,2	86 Vienne	403	0,2	0,3		
90 Belfort (Territoire de)	139	0,4	-0,1	PACA	4 665	0,9	0,6		
Île-de-France	11 131	0,4	0,3	04 Alpes-de-Haute-Prov.	145	0,9	0,4		
75 Paris	2 147	0,3	-0,3	05 Alpes (Hautes-)	127	1,1	0,6		
77 Seine-et-Marne	1 232	0,8	1,5	13 Bouches-du-Rhône	1 084	0,7	0,2		
78 Yvelines	1 370	0,3	0,4	83 Var	946	1,3	1,2		
91 Essonne	1 153	0,4	0,5	84 Vaucluse	518	0,9	0,7		
92 Hauts-de-Seine	1 471	0,7	0,0	Rhône-Alpes	5 814	0,8	0,5		
93 Seine-Saint-Denis	1 396	0,2	0,0	01 Ain	539	1,2	1,1		
94 Val-de-Marne	1 239	0,3	-0,1	07 Ardèche	295	0,8	0,2		
95 Val-d'Oise	1 122	0,4	0,8	26 Drôme	453	0,8	0,4		
Languedoc-Roussillon	2 402	1,2	1,0	38 Isère	1 129	0,8	0,7		
11 Aude	322	1,0	0,6	42 Loire	727	-0,1	0,3		
30 Gard	649	1,0	0,8	69 Rhône	1 622	0,7	0,3		
34 Hérault	946	1,4	1,4	73 Savoie	386	0,9	0,6		
48 Lozère	74	0,2	-0,2	74 Savoie (Haute-)	664	1,3	1,1		
66 Pyrénées-Orientales	411	1,2	0,9	Métropole	59 635	0,5	0,3		

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 – Principales caractéristiques de la population et des logements », Insee Première, n° 1001, janvier 2005.
- « Aménager la France de 2020 – Mettre les territoires en mouvement », Datar, la Documentation française, 2002.
- *La France et ses régions*, Insee, 2002-2003.

SOURCES

[1] (www.insee.fr)

[2] « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 – 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004 », Insee Première, n° 1000, janvier 2005.

[3] « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050) », Insee Résultats, série société, n° 16, juillet 2003.

PRÉSENTATION

Selon les dernières estimations, l'outre-mer français compte 2 437 000 habitants, soit près de 4 % de la population de la France. Près des trois quarts (1 784 000) habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Entre les 1^{er}s janvier 1999 et 2004, les populations de la Réunion et de la Guyane s'accroissent nettement plus vite que celle de la métropole : l'excédent naturel y est très élevé, notamment du fait de la jeunesse de la population, et le solde migratoire y est positif. La croissance démographique de la Guadeloupe et de la Martinique bien que soutenue est plus modérée : l'excédent naturel y est plus faible, quoique nettement supérieur à la moyenne nationale, et ces 2 régions perdent des habitants du fait des échanges migratoires [4].

En 2030, si les tendances démographiques de la période 1990-1999 se maintiennent, les DOM compteront 2,4 millions d'habitants. Le vieillissement de la population sera inéluctable aux Antilles, moins marqué à la Réunion tandis que la Guyane conservera sa jeunesse [6].

Environ 653 000 personnes résident dans les Territoires et Collectivités locales d'Outre-mer. Au 22 juillet 2003, Wallis et Futuna comptent 14 944 habitants (contre 14 166 en 1996). Deux phénomènes pèsent sur la croissance démographique : l'émigration massive et le ralentissement de la natalité [4].

Le niveau élevé du taux de chômage se maintient à 28,2 % dans les DOM entre mai 2003 et mai 2004. Il progresse légèrement à la Réunion, un peu plus en Guyane, mais il reste stable en Martinique ; en Guadeloupe il diminue assez nettement. Ces évolutions contrastées résultent de la combinaison de plusieurs facteurs : d'une part une légère augmentation des actifs occupés et une stabilité du nombre de chômeurs, d'autre part la croissance de la population active continue à ralentir. Le taux d'activité des 25-49 ans diminue dans tous les DOM ; les femmes sont les plus affectées [1].

DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend 4 départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre 2 collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) et 4 territoires d'outre-mer (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles de la mer des Caraïbes : Basse-Terre, Grande-Terre et les « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française. Suite à la consultation de la population du 7 décembre 2003, Saint-Martin et Saint-Barthélemy vont changer de statut. Ces îles ne seront plus des communes de la Guadeloupe ; leur statut évoluera en collectivités d'outre-mer.
- **Guyane.** Département situé au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil.
- **Martinique.** Île des Petites Antilles dans la mer des Caraïbes.
- **Réunion.** Île située dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles de l'archipel des Comores située dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Composée de 5 archipels, de 120 îles habitées et éparses sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis et Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.
- **Projections de population.** Idem 1.2 excepté pour le calcul des quotients migratoires : la période de référence est 1990-1999 pour le scénario central et 1982-1999 pour le scénario alternatif.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Antiane-éco, Insee.
- Économie de la Réunion, Insee.
- Tableaux de l'économie calédonienne 2004, Insee.
- Tableau économique de Mayotte 2003/2004, Insee.
- Tableaux de l'économie polynésienne 2003, ISPF.

SOURCES

- [1] Services études diffusion, Insee Dirag et Réunion.
- [2] Recensements de la population, Insee.
- [3] Division enquêtes et études démographiques,

n° 1013, avril 2005 ; « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 », n° 1000, janvier 2005 ; « Les Dom : une population encore jeune, mais de moins en moins », n° 747, novembre 2000.

[5] « Cadreurs », Te aveia, ISPF Polynésie, décembre 2004 (www.ispf.pf) ; « Bilan économique et social 2003 », Insee Nouvelle-Calédonie, mai 2004 (www.isee.nc).

[6] « Projections de population à l'horizon 2030 », Antiane-éco, Insee, n° 50, octobre 2001.

[7] « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements », Insee Résultats, n° 16, juillet 2003.

Population* des DOM-TOM [2] [3] [4] [5]

	Superficie km ²	Population milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe	1 702	443	260
Guyane	83 534	185	2
Martinique	1 128	393	348
Réunion	2 512	763	304
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie	19 058	222	12
Polynésie française	4 000	249	62
Wallis-et-Futuna	142	15	105
Collectivités territoriales :			
Mayotte	374	160	429
Saint-Pierre-et-Miquelon	242	7	27

* Estimations au 1^{er} janvier 2004 et recensements de la population pour Mayotte (2002) et Wallis et Futuna (2003).

Dernier diplôme obtenu selon le lieu de naissance dans les DOM en 1999 [2] [6]

	Aucun/CEP	CAP, BEPC	Bac	Supérieur
Guadeloupe	49,6	30,5	10,7	9,2
Guyane	45,9	33,2	11,2	9,7
Martinique	49,2	30,6	10,3	9,9
Réunion	59,9	25,5	8,4	6,2
Ensemble DOM	53,4	28,7	9,7	8,2
Métropole	34,3	35,5	13,3	16,9

Elèves et étudiants dans les DOM* [8] milliers

	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2003-2004
Total du premier degré	272,0	248,5	271,0	270,0
Total du second degré	170,7	186,3	219,6	227,1
Total du supérieur	6,2	15,0	32,3	35,2
dont : universités	5,3	10,9	21,7	21,8
Total général	454,3	459,1	534,1	543,8

* Public et Privé.

Démographie dans les DOM en 2003* [1] [3]

	Population totale par âge au 1 ^{er} janvier			Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Nombre moyen d'enfants par femme	Part des naissances hors mariage %	Mortalité infantile pour 1 000 enfants nés vivants	Espérance de vie à la naissance nombre d'années
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					
Guadeloupe	32,1	53,4	14,5	16,0	2,2	68,7	7,9	75,3
Guyane	44,5	49,7	5,8	30,6	4,0	86,0	10,4	71,8
Martinique	30,0	53,2	16,8	13,9	2,0	69,3	6,1	75,9
Réunion	36,7	53,2	10,1	19,0	2,4	62,7	6,2	71,3
Métropole	25,1	54,3	20,6	12,7	1,9	45,2	4,0	75,9

* Chiffres provisoires.

Projections de la population des DOM [2] [7] milliers

Départements	1999		2010		2020		2030*	
	scénario central	scénario alternatif						
Guadeloupe	422	460	490	485	546	506	600	600
Guyane	157	222	248	307	383	426	590	590
Martinique	381	399	415	408	438	411	455	455
Réunion	706	836	829	957	939	1 067	1 035	1 035
Total	1 667	1 917	1 982	2 157	2 306	2 410	2 680	2 680

* Projections à partir des recensements de la population de 1982, 1990 et 1999 ; données au 1er janvier.

Population active et chômage dans les DOM* [4]

	Population active		Taux d'activité %	Nombre de chômeurs		Taux de chômage %
	2003	2004		2003	2004	
Guadeloupe	163 716	163 160	55,0	54,2	43 995	26,9
Guyane	57 552	58 011	56,7	55,7	14 101	24,5
Martinique	162 252	160 655	53,4	52,3	36 125	22,3
Réunion	302 566	305 762	54,1	53,7	99 504	32,9
Métropole**	27 088 000	27 117 516	55,2	54,9	2 575 533	33,5
					2 561 667	9,5
						9,4

En 2003, 50 % de la population mondiale vit en zone urbaine contre 2 % en 1800. Selon l'ONU, cette proportion devrait atteindre 61 % en 2030. Les mégacités de 10 millions d'habitants et plus sont un exemple frappant de l'urbanisation du monde. Il n'en existait que 4 en 1975, d'ici à 2015 elles seront 6 fois plus nombreuses. Le niveau et la croissance de l'urbanisation varient considérablement dans le monde. Les pays latino-américains sont actuellement les plus urbanisés. Mais l'Asie de l'Est et du Sud va probablement enregistrer les plus forts taux de croissance durant les 30 prochaines années [2].

En 2005, selon les estimations de la base de données Geopolis, 173 unités urbaines compteraient plus de 2 millions d'habitants dont 76 en Asie. Les plus peuplées – Tokyo, New-York, Séoul, Mexico et Jakarta – ont plus de 20 millions d'habitants. Paris se situe au 25^{ème} rang mondial avec une population trois fois moindre que celle de Tokyo. Depuis quelques années, la croissance des plus grandes unités urbaines ralentit fortement, même dans les pays en voie de développement. Elle est parfois négative dans le sud et l'est de l'Europe, aux États-Unis ou au Japon. Dans le monde entier, les plus fortes croissances démographiques sont désormais observées dans les couronnes péri-urbaines.

L'Union européenne se caractérise par un très grand nombre d'unités urbaines de petite et moyenne taille : plus de 5 000 dépassent les 10 000 habitants. Dans certaines régions, l'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion morphologique d'anciennes unités urbaines formant des *conurbations* (Ruhr, Nord-Pas-de-Calais, Lancashire, Plaine du Pô...). Elles se distinguent des anciennes grandes unités urbaines comme Londres ou Paris par une organisation polycentrique et une moindre densité de l'espace urbanisé. Après plusieurs décennies de crise démographique, la plupart des villes-centres des grandes unités urbaines du nord de l'Europe regagnent des habitants (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Lyon...), celles du sud continuent à en perdre (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- www.citypopulation.de.
- www.library.uu.nl/wesp/populstat/populhome.html.
- « World Urbanization Prospects : The 2003 Revision », United Nations (www.unpopulation.org).
- « La population du monde – Géants démographiques et défis internationaux », les cahiers de l'Ined, n° 149, 2002.

• **Base de données Géopolis.** L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données Géopolis utilise la même définition que l'Insee. Les chiffres de Géopolis peuvent donc différer des chiffres officiels fournis par les États, mais sont en revanche rigoureusement comparables dans le monde entier.

• **Conurbation.** Agglomération formée par la réunion de plusieurs centres urbains initialement séparés par des espaces ruraux.

• **Couronne périurbaine.** Ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

• **Unité urbaine.** Commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée.

• **Ville-centre.** Une ville-centre d'unité urbaine multicommunale (ou d'agglomération multicommunale) est définie comme suit. Si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

- « De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde », F. Moriconi-Ébrard, collection Géophys, Ophrys, 2000.

SOURCES

- [1] Base de données Géopolis, F. Moriconi-Ébrard – Europe des Populations (www.articque.com).
- [2] « L'urbanisation : une force environnementale incontournable », PRB, avril 2004.

Villes et pays	Unité urbaine population	Ville-centre population	densité**	Villes et pays	Unité urbaine population	Ville-centre population	densité**
1 Essen (DE)	10 069	584	2,7	21 Lille (FR)	1 714	222	8,8
2 Paris (FR)	9 928	2 107	20,0	22 Munich (DE)	1 656	1 205	3,9
3 Londres (GB)	9 332	2 914	9,1	23 Leeds (GB)	1 641	434	2,6
4 Madrid (ES)	4 858	2 890	4,8	24 Frankfort/Main (DE)	1 489	649	2,6
5 Bruxelles (BE)	4 477	133	4,1	25 Lyon (FR)	1 449	468	9,8
6 Barcelone (ES)	4 062	1 449	14,8	26 Copenhague (DK)	1 426	514	5,8
7 Manchester (GB)	3 851	393	3,4	27 Stockholm (SE)	1 417	782	4,2
8 Milan (IT)	3 798	1 216	6,7	28 Marseille (FR)	1 373	797	3,3
9 Berlin (DE)	3 761	3 373	3,8	29 Valence (ES)	1 361	727	5,4
10 Athènes (GR)	3 368	732	18,8	30 Turin (IT)	1 321	831	6,4
11 Rotterdam (NL)	3 340	601	2,9	31 Porto (PT)	1 300	249	5,8
12 Naples (IT)	2 949	982	8,4	32 Stuttgart (DE)	1 238	588	2,8
13 Roma (IT)	2 867	2 480	1,6	33 Glasgow (GB)	1 228	616	3,5
14 Lisbonne (PT)	2 398	518	5,9	34 Douai (FR/BE)	1 197	43	2,6
15 Birmingham (GB)	2 371	889	4,3	35 Amsterdam (NL)	1 193	750	4,5
16 Hambourg (DE)	2 290	1 750	2,3	36 Bielefeld (DE)	1 181	324	1,3
17 Kalowice (PL)	2 248	330	2,0	37 Helsinki (FI)	1 151	583	3,2
18 Budapest (HU)	2 231	1 702	3,2	38 Prague (CZ)	1 141	1 141	2,3
19 Varsovie (PL)	2 135	1 593	3,2	39 Newcastle (GB)	1 134	175	4,0
20 Vienne (AT)	1 892	1 573	3,8	40 Seville (ES)	1 067	680	4,8

* Population estimée au 1^{er} juillet issue de la base de données Géopolis. ** Milliers d'habitants/km².

Population des principales unités urbaines du monde* [1]

million

Unité urbaine	1950	1970	2000	2005	Unité urbaine	1950	1970	2000	2005
1 Tokyo (Japon)	10,4	21,7	30,9	31,1	38 Johannesburg (Afrique du Sud)	2,0	3,6	6,1	6,5
2 New York (USA)	17,4	23,6	26,5	27,9	39 Surabaya (Indonésie)	0,7	1,5	5,0	6,5
3 Séoul (Corée du Sud)	2,3	7,3	21,1	22,4	40 Washington (USA)	2,5	4,1	6,1	6,5
4 Mexico (Mexique)	3,6	9,8	19,3	20,9	41 Bangalore (Inde)	0,8	1,6	5,6	6,4
5 Jakarta (Indonésie)	2,5	6,1	17,4	20,1	42 Hyderabad (Inde)	1,1	1,8	5,4	6,1
6 Manille (Philippines)	2,5	5,8	16,5	18,9	43 Lahore (Pakistan)	0,8	2,0	5,3	6,0
7 São Paulo (Brésil)	2,3	7,9	17,1	18,2	44 Santiago (Chili)	1,5	2,9	5,5	5,8
8 Delhi (Inde)	1,5	3,8	15,1	18,2	45 Bandung (Indonésie)	0,6	1,3	4,5	5,8
9 Bombay (Inde)	3,1	6,4	16,1	18,1	46 Bagdad (Irak)	0,6	2,0	5,1	5,7
10 Hong Kong/Shenzhen (Chine)	2,2	3,9	13,6	17,7	47 Toronto (Canada)	1,4	3,0	5,1	5,6
11 Osaka (Japon)	6,8	12,9	15,0	15,1	48 Ho chi minh (Viêt-Nam)	1,7	2,4	5,1	5,6
12 Los Angeles (USA)	4,2	9,3	14,0	14,4	49 San Francisco (USA)	2,2	4,1	5,3	5,4
13 Shanghai (Chine)	5,8	7,9	13,0	14,3	50 Miami (USA)	0,6	2,1	4,9	5,4
14 Calcutta (Inde)	4,7	7,3	13,0	14,2	51 Shenyang (Chine)	2,7	3,7	5,1	5,3
15 Le Caire (Egypte)	2,5	5,8	11,6	12,5	52 Khartoum (Soudan)	0,2	0,7	4,2	5,2
16 Moscou (Russie)	5,8	8,2	11,7	12,3	53 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	0,5	1,6	4,4	5,1
17 Tianjin (Chine)	2,4	4,1	9,6	11,7	54 Ahmadabad (Inde)	0,9	1,7	4,4	5,1
18 Istanbul (Turquie)	1,0	2,9	10,1	11,6	55 Saint-Pétersbourg (Russie)	3,1	3,8	5,0	5,1
19 Rio de Janeiro (Brésil)	2,8	6,8	11,0	11,6	56 Kuala Lumpur (Malaisie)	0,3	1,1	4,1	4,9
20 Buenos Aires (Argentine)	5,2	8,4	11,4	11,6	57 Detroit/Windsor (USA/Canada)	3,0	4,4	4,6	4,9
21 Dacca (Bangladesh)	0,5	1,9	9,5	11,3	58 Madrid (Espagne)	1,7	3,6	4,8	4,9
22 Karachi (Pakistan)	1,0	3,3	9,7	11,1	59 Riyad (Arabie saoudite)	0,0	0,4	4,0	4,8
23 Téhéran (Iran)	1,2	3,7	9,2	10,4	60 Rangoon (Birmanie)	0,7	1,7	4,3	4,8
24 Essen (Allemagne)	7,8	10,2	10,0	10,1	61 Dallas (USA)	0,9	2,2	4,1	4,7
25 Paris (France)	6,5	8,7	9,8	9,9	62 Houston (USA)	0,8	1,8	4,1	4,6
26 Pékin (Chine)	2,2	4,9	8,8	9,8	63 Colombo (Sri-Lanka)	1,6	2,6	4,2	4,6
27 Londres (Royaume-Uni)	9,3	9,1	9,2	9,3	64 Belo Horizonte (Brésil)	0,4	1,5	4,1	4,6
28 Bangkok (Thaïlande)	1,8	3,9	8,6	9,1	65 Bruxelles (Belgique)	3,7	4,2	4,4	4,5
29 Chicago (USA)	6,1	8,6	8,3	8,8	66 Singapour/Johore Bahru (Malaisie)	1,1	2,2	4,0	4,4
30 Taipei (Taïwan)	1,6	3,6	8,0	8,4	67 Pusan (Corée du sud)	0,6	2,0	4,4	4,4
31 Lima (Pérou)	1,0	2,9	7,5	8,3	68 Pune (Inde)	0,6	1,1	3,6	4,3
32 Lagos (Nigéria)	0,3	1,2	6,9	8,0	69 Wuhan (Chine)	1,1	2,5	3,9	4,3
33 Bogota (Colombie)	0,7	2,5	6,9	8,0	70 Atlanta (USA)	0,7	1,4	3,5	4,3
34 Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	0,2	1,2	5,9	7,2	71 Barcelone (Espagne)	1,8	3,4	4,0	4,1
35 Nagoya (Japon)	3,1	5,4	7,0	7,1	72 Caracas (Venezuela)	0,8	2,4	3,8	4,0
36 Madras (Inde)	1,5	3,1	6,3	6,9	73 Abidjan (Côte d'Ivoire)	0,1	0,6	3,3	3,9
37 Boston (USA)	3,9	4,8	6,2	6,7	74 Guadalajara (Mexique)	0,5	1,5	3,6	3,9

* Population (délimitation 2000) estimée au 1^{er} juillet issue de la base de données Géopolis.

PRÉSENTATION

Le territoire français connaît une grande diversité mais l'occupation des sols y est majoritairement agricole. Sur les 55 millions d'hectares du territoire, la moitié est couverte par des zones de cultures ou de prairies. Les zones « naturelles » (roches, eaux, landes, forêts et bois, haies, chemins et peupleraies) couvrent 42 % de la surface. Les sols artificialisés occupent 8 % du territoire et progressent rapidement : + 15,7 % entre 1993 et 2003 pour les surfaces bâties, + 10,7 % pour les routes et parkings et + 21,1 % pour les sols artificiels non bâtis [4].

La France possède 7 parcs nationaux, dont 1 en Guadeloupe. Les parcs nationaux accueillent environ 7 millions de visiteurs par an. Les 156 réserves naturelles, dont 15 dans les DOM, couvrent 0,8 % du territoire. Elles protègent 546 100 ha (427 400 ha sur terre et 118 700 ha en mer) et accueillent plus de 5 millions de visiteurs par an [1] [2].

En France métropolitaine, la moyenne annuelle des précipitations est estimée à 480 Mds de m³, dont 300 Mds sont immédiatement évaporés. Seuls 180 Mds de m³ de pluies efficaces alimentent donc réellement les ressources en eau continentale : 80 Mds s'écoulent en surface et 100 Mds s'infiltrent en eau souterraine. Compte-tenu de l'eau importée des pays voisins (11 Mds de m³) et de l'eau exportée vers ces pays (18 Mds), le bilan annuel moyen des ressources en eau s'établit à 173 Mds de m³. En 2003, les pluies efficaces sont relativement déficitaires dans le quart sud-ouest ainsi que dans le nord-est et la Corse [7].

En 2004, sur 3 278 zones de baignade contrôlées et classées, 57,7 % ont des eaux de bonne qualité, 37,6 % des eaux de qualité moyenne, 4,6 % des eaux momentanément polluées et 0,1 % des eaux de mauvaise qualité [6].

En 2003, la dépense de protection de l'environnement s'élève en France à 32 Mds d'€. Elle augmente en moyenne de 6,1 % par an depuis 1990. Son évolution est principalement liée à l'accélération des investissements des collectivités locales pour la gestion des déchets et des eaux usées. Les emplois liés à l'environnement sont estimés à environ 365 700 personnes en France. La gestion des eaux usées et des déchets en totalise la moitié [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les données de l'environnement, Ifen : « 32 milliards d'euros pour protéger l'environnement », n° 103, mai-juin 2005 ; « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages », n° 101, mars 2005 ; « 1990-2002 : 12 ans de forte progression de la dépense de protection de l'environnement », n° 94, septembre 2004.
- Données économiques de l'environnement en 2003.

DÉFINITIONS

- Dépense de protection de l'environnement.** Effort financier que consacrent les différents agents à la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement.
- Indice Atmo.** Indicateur, compris entre 1 (très bon) et 10 (très mauvais), destiné à fournir une information synthétique sur la qualité de l'air dans les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants. Il est calculé, à partir des concentrations de dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et poussières enregistrées par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).
- Intensité d'utilisation.** Rapport des prélevements totaux aux ressources en eau.
- Parc national.** Territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- Pluies efficaces.** Quantité d'eau de pluie, issue des précipitations, qui est disponible pour l'écoulement dans les cours d'eau, l'alimentation des eaux souterraines et les prélevements. On la calcule en soustrayant les quantités évaporées et celles transpirées par les végétaux de la précipitation observée.
- Réserve naturelle.** Territoire classé lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...) présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.

SOURCES

- [1] Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (MEDD).
- [2] Agence européenne pour l'environnement.
- [3] « Ressources en eau dans l'UE et les pays candidats », Statistiques en bref, thème Environnement et énergie, Eurostat n° 3/2003 et Ifen.
- [4] Ifen et Scees (enquête Teruti).

Ressources et prélevements d'eau douce dans l'UE [3]

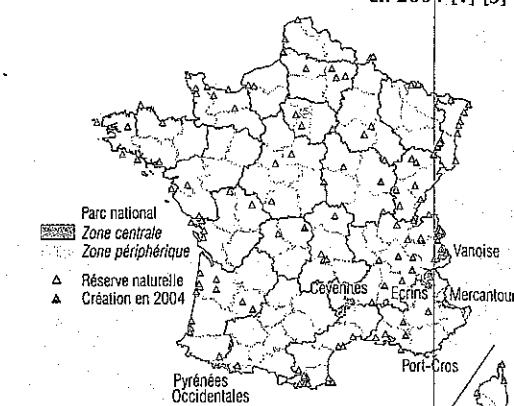
	Ressources	Prélevements totaux	Intensité d'utilisation* %
Allemagne (1998)	2 218	495	22
Autriche (1998)	10 402	441	4
Belgique (1998)	1 619	730	45
Bulgarie (2000)	...	749	...
Cyprès (2000)	1 035	232	22
Danemark (1997)	1 165	183	16
Espagne (2000)	2 797	656	23
Estonie (2000)	15 391	1 072	7
Finlande (1999)	21 319	451	2
France (2002)	3 170	556	18
Grèce (1997)	6 866	829	12
Hongrie (2000)	11 948	557	5
Irlande (1994)	14 568	328	2
Italie (1998)	3 040	976	32
Lettone (2001)	15 296	109	1
Lituanie (2001)	6 635	750	11
Luxembourg (1999)	3 831	142	4
Malte (2000)	176	45	26
Pays-Bas (1996)	5 788	300	5
Pologne (2001)	1 633	300	18
Portugal (1998)	7 281	1 102	15
République tchèque (2001)	1 556	179	12
Roumanie (2001)	1 886	327	17
Royaume-Uni (2000)	2 694	300	11
Slovénie (2001)	14 868	211	1
Slovénie (2000)	10 515	153	1
Suède (2000)	20 200	303	2

* Prélevements totaux/ressources en eau.

Occupation physique du territoire [4]

	Superficie en 2003	2003/02
	milliers d'ha	%
Cultures annuelles	15 262	27,8
Forêts	15 168	27,6
Prairies	10 857	19,8
Landes, parcours et alpages	4 091	7,4
Haies, arbres épars et peupleraies	1 857	3,4
Roches et eaux	1 812	3,3
Routes et parkings	1 724	3,1
Sols artificiels non bâtis	1 639	3,0
Cultures pérennes	1 272	2,3
Sols artificiels bâtis	1 110	2,0
Zones interdites d'accès	128	0,2
Ensemble	54 920	100,0

Parcs nationaux et réserves naturelles en 2004 [1] [5]



Qualité de l'air en 2004 [8]



Nombre de jours où l'indice "atmo" est supérieur ou égal à 8 en 2004

12 6 1 Agglomérations pour lesquelles l'indice "atmo" n'a pas dépassé 8 en 2004

Espèces animales et végétales connues, menacées ou protégées en 2005 [5]

	Spécies connues	Spécies menacées	Spécies en régression	Spécies protégées*
Mammifères	121	9	14	20
Oiseaux	375	20	52	60
Reptiles	40	2	4	16
Amphibiens	40	3	8	13
Poissons et cyclostomes	6 420	7	25	28
Total Vertébrés	6 1 000	41	103	137
Insectes	6 35 200	77	18	...
Crustacés	6 3 800	3
Mollusques	6 1 400	3	9	60
		1	0	1

DÉFINITIONS

Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'a augmenté que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les *unités urbaines*, qui occupent 18,4 % du territoire. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. La population augmente le plus autour des *pôles urbains*, dans les *couronnes périurbaines*. Cet espace périurbain abrite 12,3 millions de personnes.

En 1999, on dénombre 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa 1^{ère} place européenne. Marseille-Aix-en-Provence occupe la 2^{ème} place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999. Pour certaines, cette croissance est due à l'extension de leur périmètre.

Peuplés en moyenne de 12 000 habitants, 1 745 bassins de vie concentrent, en 1999, 21,2 millions d'habitants, soit 36 % de la population de France métropolitaine. L'économie résidentielle, qui regroupe les activités essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales, fournit plus de la moitié des emplois dans les 977 bassins à économie portement résidentielle. Elle marque autant les bassins périurbains et urbains que les bassins ruraux. À l'inverse, les activités agricoles et alimentaires ont perdu leur rôle structurant dans la plupart des bassins de vie. La sphère industrielle rassemble en moyenne 30 % des emplois.

En 1999, 51 aires urbaines ont plus de 50 000 habitants contre 37 en 1962. Depuis 1990, la population des aires urbaines progresse de 0,4 % par an en moyenne. L'aire urbaine de Paris contribue le plus à l'accroissement total mais perd de son dynamisme. Les aires urbaines du Grand-Sud-Est et du Val de Loire font partie des plus dynamiques. La population continue à se concentrer autour d'un nombre de plus en plus de villes [1] [3] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Communes d'hier, communes d'aujourd'hui. Les communes de la France métropolitaine, 1801-2001 », Ined, 2003.

Insee-Première : « Enquête annuelle de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 – Principales caractéristiques de la population et des logements », n° 1001, janvier 2005 ; « Organisation territoriale des emplois et des services », n° 870, novembre 2002 ; « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », n° 840, mai 2002.

SOURCE

- [1] *Insee Première* : « Les grandes villes françaises étendent leur influence », n° 766, avril 2001 ; « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », n° 707, avril 2000.

[2] Évolutions démographiques 1982-1990-1999, *Recensement de la population de 1999*, Insee, 4^{eme} trimestre 2000.

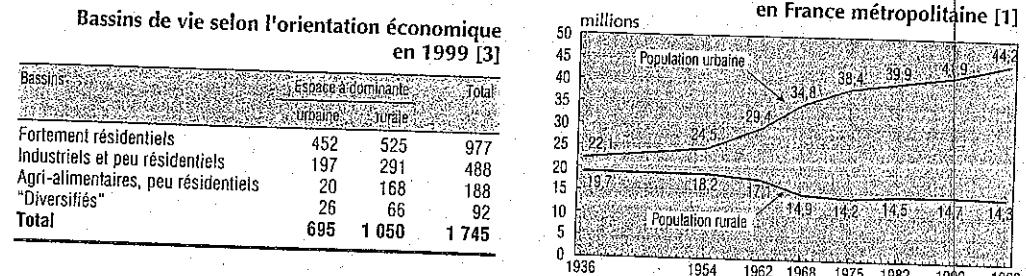
[3] *Insee Première* : « Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et commerciale en croissance », n° 767, avril 2001.

Les 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants en 1990 sont

Unité urbaine	Population en 1999	Taux de variation annuel (%)		Unité urbaine	Population en 1999	Taux de variation annuel (%)	
		90-99	82-90			90-99	82-90
(a) Paris	9 644 507	0,20	0,56	29 Brest	210 055	0,30	0,08
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	0,29	- 0,14	14 Caen	199 490	0,46	0,40
(a) Lyon	1 348 832	0,45	0,47	72 Le Mans	194 825	0,14	- 0,07
59 Lille*	1 000 900	0,25	0,20	(a) Dunkerque	191 173	0,02	- 0,19
06 Nice	888 784	0,42	1,16	64 Pau	181 413	0,49	0,59
31 Toulouse	761 090	1,48	1,58	(a) Bayonne	178 965	0,67	0,87
33 Bordeaux	753 931	0,63	0,94	87 Limoges	173 299	0,21	- 0,12
44 Nantes	544 932	1,05	0,73	971 Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	1,21	1,84
(a) Toulon	519 640	0,55	0,84	66 Perpignan	162 678	0,33	0,27
(a) Douai-Lens	518 727	- 0,19	- 0,17	80 Amiens	160 815	0,33	0,13
67 Strasbourg*	427 245	0,64	0,58	974 Saint-Denis	158 139	1,19	1,48
38 Grenoble	419 334	0,38	0,29	30 Nîmes	148 889	0,46	0,59
76 Rouen	389 862	0,16	0,05	44 Saint-Nazaire	136 886	0,45	0,12
59 Valenciennes*	357 395	- 0,03	- 0,42	74 Annecy	136 815	0,85	1,19
54 Nancy	331 363	0,06	0,13	972 Fort-de-France	134 727	- 0,23	0,59
(a) Metz	322 526	0,26	- 0,02	25 Besançon	134 376	0,43	0,32
37 Tours	297 631	0,55	0,50	57 Thionville	130 480	- 0,16	- 0,45
(a) Saint-Étienne	291 960	- 0,90	- 0,12	974 Saint-Pierre	129 238	2,18	2,93
34 Montpellier	287 981	1,28	1,18	10 Troyes	128 945	0,24	- 0,25
35 Rennes	272 263	0,97	0,59	86 Poitiers	119 371	1,16	0,33
45 Orléans	263 292	0,89	1,23	(a) Valence	117 448	0,28	0,30
(a) Béthune	259 198	- 0,10	0,08	56 Lorient	116 174	0,07	0,52
63 Clermont-Ferrand	258 541	0,18	- 0,09	17 La Rochelle	116 157	1,10	- 0,12
(a) Avignon	253 580	0,64	0,58	73 Chambéry	113 457	0,87	0,82
76 Le Havre	248 547	- 0,27	- 0,04	25 Montbéliard	113 059	- 0,43	- 1,08
21 Dijon	236 953	0,31	0,64	(a) Genève-Annemasse*	106 673	0,86	1,97
68 Mulhouse	234 445	0,30	0,20	62 Calais	104 852	0,33	0,12
49 Angers	226 843	0,77	0,70	16 Angoulême	103 746	0,09	- 0,24
51 Reims	215 581	0,36	0,45				

(a) Unité urbaine rayonnant sur plusieurs départements. * Unité urbaine internationale (partie française)

Populations urbaine et rurale en France métropolitaine [1]



Les 25 premières aires urbaines en 1999* [1]

PRÉSENTATION

La production française annuelle de déchets est de l'ordre de 650 millions de tonnes, dont plus de la moitié (58 %) provient de l'agriculture ; elle croît d'environ 1 % par an. Les déchets ménagers et assimilés, dont la collecte et l'élimination incombe aux communes, représentent 47 millions de tonnes, dont 28 millions proviennent des ménages. En 2003, le taux de récupération est de 56,8 % pour le verre et 54,4 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible (16 %) [2].

Entre 1995 et 2003, le taux de mise en décharge baisse dans tous les pays de l'UE (49 % en 2003 contre 64 % en 1995). Toutefois, la Lituanie et Malte utilisent uniquement la mise en décharge, suivis par la Pologne (97 %) et la Grèce (92 %). À l'inverse, les Pays-Bas (3 %), le Danemark (5 %) et la Belgique (13 %) y recourent très peu. L'incinération des déchets augmente au sein des 25 pays de l'UE, passant de 15 % en 1995 à 17 % en 2003. Cette hausse est due principalement au Portugal qui passe d'un taux nul à 22 %, à la République tchèque (de 0 à 14 %) et aux Pays-Bas (de 25 à 33 %) [3] [6].

Dans le cadre du protocole de Kyoto, l'Union européenne a décidé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8 % sur la période 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Pour la France, l'objectif est la stabilisation de ses émissions au niveau de 1990. Les émissions de l'UE à 25 augmentent de 1,5 % entre 2002 et 2003. Toutefois, sur la période 1990-2003, elles décroissent de 5,5 % avec d'importantes disparités selon les pays : de - 66 % pour la Lituanie à + 40,6 % pour l'Espagne.

En 2003, les rejets français pour l'ensemble des 6 gaz s'élèvent à 557 millions de tonnes d'équivalent CO₂ : ils ont diminué de près de 1,9 % entre 1990 et 2003. Cette légère baisse résulte des évolutions respectives des différents gaz : les réductions du CH₄, du N₂O, des PFC et du SF₆ compensent les accroissements du CO₂ et des HFC. Les fluctuations des émissions sont également liées à la rigueur du climat selon les années, variant de + 4,3 % en 1991 à - 2,5 % en 2002 [1] [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les données de l'environnement, Ifen : « Les indices du réchauffement climatique », n° 102, avril 2005 ; « L'épuration des eaux usées urbaines », n° 98, décembre 2004 ; « La tertiarisation de l'économie et la réduction des émissions de CO₂ », n° 95, septembre 2004.
- « Données économiques de l'environnement en 2003 », Ifen et ministère de l'Écologie et du Développement Durable, 2005.

DÉFINITIONS

- **Chlorofluocarbure (CFC).** Commercialement appelés Fréon, ce sont des composés incolores, inodores, ininflammables, non-corrosifs à l'état gazeux ou liquide qui ne sont pas toxiques par eux-mêmes. Ils sont suspectés de provoquer à haute altitude (stratosphère) la dégradation de l'ozone qui protège la Terre et d'absorber les rayonnements ultravioletts de haute énergie (Effet de serre).
- **Déchets ménagers et assimilés.** Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF₆), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou les aérosols.
- **Protocole de Kyoto.** En décembre 1997, le protocole de Kyoto a fixé un objectif de réduction pour les émissions agrégées de six gaz à effet de serre (CO₂, N₂O, CH₄, HFC, PFC, SF₆). 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire globalement leurs émissions de 5,2 % sur la période 2008-2012, par rapport aux niveaux de 1990. L'Union européenne s'est engagée solidairement à respecter un objectif de - 8 %. La France et l'UE ont ratifié le protocole le 31 mai 2002.
- **Tonnes d'équivalent CO₂.** Pour exprimer les émissions de gaz à effet de serre en tonnes d'équivalent CO₂, on pondère les émissions de chaque gaz par un coefficient tenant compte de son pouvoir de réchauffement comparé à celui du CO₂. Ce coefficient est de 1 pour le CO₂, de 21 pour le CH₄, de 310 pour le N₂O, de 23 900 pour le SF₆, de 140 à 11 700 pour les HFC et de 2 100 à 9 200 pour les PFC.

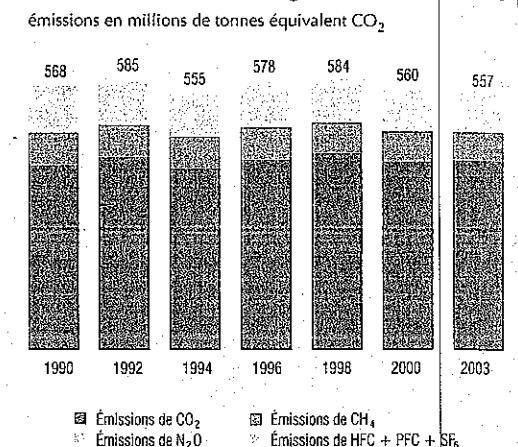
SOURCES

- [1] Citepa.
- [2] Copacel, Revipap, CSVMF, Ademe, Ifen.
- [3] Eurostat.
- [4] Agence européenne pour l'environnement et Environment protection agency (USA).
- [5] Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (DPPR-SEI-BARPI).

Déchets municipaux collectés dans l'UE [3]

	1995	2000	2003	kg/habitant
Allemagne	533	610	638	
Autriche	438	581	610	
Belgique	455	468	446	
Chypre	600	680	724	
Danemark	567	665	675	
Espagne	467	595	609	
Estonie	357	440	418	
Finlande	414	503	450	
France	489	532	561	
Grèce	306	408	428	
Hongrie	460	445	463	
Irlande	514	603	732	
Italie	450	502	523	
Letttonie	263	270	362	
Lituanie	424	309	263	
Luxembourg	592	657	658	
Malte	338	483	549	
Pays-Bas	549	616	599	
Pologne	285	316	260	
Portugal	385	472	452	
République tchèque	302	334	280	
Royaume-Uni	496	569	610	
Slovакie	340	316	319	
Slovénie	596	513	451	
Suède	380	428	471	
UE à 25	457	520	534	

Émissions de gaz à effet de serre* [1]



■ Émissions de CO₂
■ Émissions de CH₄
■ Émissions de N₂O
■ Émissions de HFC + PFC + SF₆

* Hors utilisation des terres, leur changement et la forêt ; les émissions des trafics maritimes et aériens internationaux sont exclues.

Accidents technologiques et industriels selon le type de conséquence* [5]

Types de conséquence**	1994	2000	2003	2004
Accidents mortels	23	35	39	33
Accidents avec blessés	151	193	264	305
Pollution de l'air	83	110	142	150
Pollution des eaux de surface	238	328	241	301
Pollution des sols	84	79	80	78
Atteintes à la faune	55	67	33	50
Atteintes à la flore	11	10	17	7

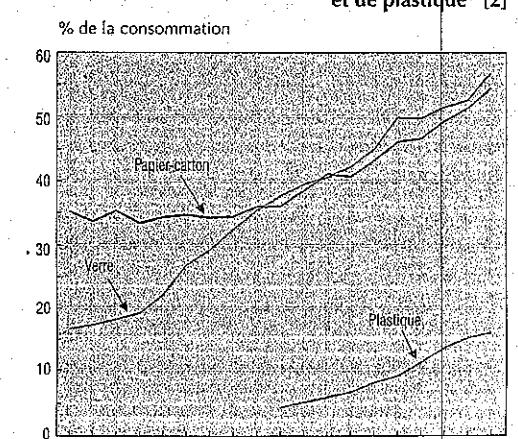
* France métropolitaine. ** Un même accident peut entraîner plusieurs conséquences.

Émissions de gaz à effets de serre* dans l'UE [4]

	2003	Variation annuelle (2003/90)*	Objectif (2010/90)**
Allemagne	1017,5	-18,5	-21,0
Autriche	91,6	16,6	-13,0
Belgique	147,7	0,6	-7,5
Danemark	74,0	6,3	-21,0
Espagne	402,3	40,6	15,0
Estonie	21,4	-50,8	-8,0
Finlande	85,5	21,5	0,0
France	557,2	-1,9	0,0
Grèce	137,6	23,2	25,0
Hongrie	83,2	-31,9	-6,0
Irlande	67,6	25,2	13,0
Italie	569,8	11,6	-6,5
Letttonie	10,5	-58,5	-8,0
Lituanie	17,2	-66,2	-8,0
Luxembourg	11,3	-11,5	-28,0
Pays-Bas	214,8	0,8	-8,0
Pologne	384,0	-32,1	-6,0
Portugal	81,2	36,7	27,0
République tchèque	145,4	-24,3	-8,0
Royaume-Uni	651,1	-13,3	-12,5
Slovакie	51,7	-28,2	-8,0
Slovénie	19,8	-1,9	-8,0
Suède	70,6	-2,4	4,0
UE à 15	4 179,3	-1,7	-8,0
Rappel États-Unis****	6 900,2	13,3	-7,0

* Hors utilisation des terres, leur changement et la forêt. ** Sauf pour les gaz fluorés (2003/1995). *** Objectifs prévus dans le Protocole de Kyoto (ratifié par

Récupération de papier-carton, de verre* et de plastique* [2]



PRÉSENTATION

À 1^{er} janvier 2005, la population de la France y compris les départements d'outre-mer est estimée à 62,4 millions d'habitants. Elle représente environ 13 % de la population de l'Europe des 25 et se situe au 2^{ème} rang des pays européens, derrière l'Allemagne et devant le Royaume-Uni (respectivement 82,6 et 59,7 millions d'habitants mi-2004).

En 2004, l'accroissement naturel s'établit à 279 300 personnes, niveau jamais observé en 20 ans. Cette hausse record résulte de la forte baisse du nombre de décès (518 100 en 2004 contre 560 100 en 2003, année marquée par la canicule) et du maintien à un niveau élevé du nombre de naissances (797 400 en 2004). Le solde migratoire en légère hausse est estimé à 107 500 personnes. Au total, la population française augmente de 386 800 personnes : près des trois quarts de cette croissance sont dus à l'accroissement des naissances sur les décès et environ un quart aux mouvements migratoires [1] [2].

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 25, les flux migratoires représentent les neuf dixièmes de l'accroissement de la population en 2003. Seuls les Pays-Bas, la Finlande, l'Irlande et le Danemark ont, comme la France, un excédent naturel supérieur au solde migratoire. En Allemagne, en Italie, en Autriche et en Grèce, la population augmente uniquement grâce aux migrations, les décès étant plus nombreux que les naissances [4].

En 2004, 4,5 millions d'immigrés âgés de 18 ans ou plus résident en France métropolitaine, soit 9,6 % de l'ensemble de la population du même âge contre 8,9 % en 1999. Les femmes immigrées sont maintenant plus nombreuses que les hommes (50,3 %). L'origine géographique des immigrés continue à se diversifier. La part des immigrés venus de l'ensemble des pays d'Europe diminue (41 % en 2004 contre 46 % en 1999) ; l'immigration venue d'Asie s'accroît (14 % contre 12 %) ; celle d'Afrique s'établit à 42 % en 2004 contre 39 % en 1999 [5].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 – 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004 », Insee Première, n° 1000, janvier 2005.
- « La population du monde pour les trois siècles à venir », Population & sociétés, Ined, n° 408, janvier 2005.
- Population, Ined : « Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », volume 59, n° 5, 2004 ; « La conjoncture démographique : l'Europe et les autres pays développés », volume 59, n° 2, 2004.

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel ou solde naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et l'accroissement naturel est alors négatif.
- **Accroissement total de population.** Variation de l'effectif d'une population au cours de l'année. C'est la somme de l'accroissement naturel, du solde migratoire, et parfois d'un ajustement destiné à rétablir la cohérence entre les différentes sources statistiques.
- **Acquisition de la nationalité française.** Un français par acquisition est né étranger et devenu français. L'acquisition de la nationalité française s'opère dans des conditions fixées par la loi.
- **Immigré.** Selon le Haut Conseil à l'Intégration, personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente ; un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.
- **Solde migratoire.** Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.
- **Taux d'accroissement naturel.** Rapport de l'accroissement naturel pendant une période à la population moyenne de cette période. Il est égal à la différence entre taux de natalité et taux de mortalité.

SOURCES

- [1] « 2004 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), (www.prb.org).
- [2] « Bilan démographique 2004 », Bulletin Mensuel de Statistique, n° 2, et Insee Première n° 1004, février 2005, Insee.
- [3] Recensements de la population, Insee.
- [4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2003 en Europe », Statistiques en bref, thème Population et conditions sociales, Eurostat

Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population* milliers	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 652	90,5	3,1	6,3
1999	58 521	90,4	4,0	5,6

* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1999, en France métropolitaine.

Évolution de la population [2]

milliers	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Excédent naturel	Salde migratoire évalué
1985	56 600	797	560	+ 236	+ 42
1990	58 171	794	535	+ 259	+ 77
1995	59 419	760	540	+ 219	+ 42
1998	60 047	769	544	+ 225	+ 50
1999	60 320	777	547	+ 229	+ 61
2000	60 667	808	541	+ 268	+ 71
2001	61 044	804	541	+ 263	+ 87
2002 p	61 425	794	544	+ 249	+ 97
2003 p	61 800	794	560	+ 234	+ 102
2004 p	62 177	797	518	+ 279	+ 108

Accroissement de la population dans l'UE en 2003* [2] [4]

	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total	milliers		
				Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	144,9	-143,0	1,9	Royaume-Uni	103,0	83,8
Autriche	32,3	-0,3	32,0	Suède	28,7	6,2
Belgique	35,2	5,0	40,2	Chypre	12,9	2,6
Danemark	7,0	7,1	14,1	Estonie	-0,4	-5,0
Espagne	594,3	53,0	647,3	Hongrie	15,5	-41,2
Finlande	5,8	7,6	13,4	Letttonie	-0,8	-11,4
France métropolitaine	100,0	211,5	311,5	Lituanie	-6,3	-10,4
Grèce	35,0	-0,2	34,7	Malte	1,7	0,9
Irlande	28,3	32,7	61,0	Pologne	-13,8	-14,2
Italie	511,2	-28,3	483,0	République tchèque	25,8	-17,6
Luxembourg	2,1	1,3	3,3	Slovaquie	1,4	-0,5
Pays-Bas	2,8	59,6	62,4	Slovénie	3,4	-2,0
Portugal	63,5	3,9	67,4	UE à 25	1 733,5	201,1
						1 934,6

* Les données sont souvent provisoires ou estimées.

Accroissement de la population mondiale [1]

	Taux d'accroissement naturel	Projection de la population (mil 2040)	Projection de la population (mil 2050/2004)			
			taux d'accroissement naturel	taux d'accroissement naturel	taux d'accroissement naturel	
Europe	-0,2	-1	-8	Afrique	2,4	49
Allemagne	-0,2	-1	-9	Égypte	2,0	41
Autriche	0,0	4	1	Éthiopie	2,4	139
Belgique	0,1	4	5	Nigeria	2,9	50
Bulgarie	-0,6	-17	-38	Rép.dém. du Congo	3,1	80
Danemark	0,1	0	-3	Amérique du Nord	0,5	18
Espagne	0,1	2	-3	Canada	0,3	13
Finlande	0,2	2	-8	États-Unis	0,6	19
France métropolitaine	0,4	6	7	Amérique centrale	2,1	29
Grèce	0,0	-5	-12	Mexique	2,1	41
Irlande	0,8	10	16	Amérique du Sud	1,5	23
Italie	-0,1	0	-10	Brésil	1,3	18
Pays-Bas	-0,4	7	8	Colombie	1,7	28
Portugal	0,0	-1	-11	Asie	1,3	39
Royaume-Uni	0,1	7	10	Bangladesh	2,1	45
Suède	0,1	10	18	Chine	0,6	14
Hongrie	-0,4	-12	-25	Inde	1,7	25
Letttonie	-0,5	-4	-24	Indonésie	1,6	26
Lituannie	-0,3	3	-9	Japon	0,1	-5
Palau	???	???	???			

PRÉSENTATION

En raison de l'allongement de la durée de vie, les retraités constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 2004, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, 3 sur 10 sont à la retraite contre 1 sur 6 en 1982.

Parmi les actifs, ce sont les employés et les ouvriers qui sont les plus nombreux : ils représentent respectivement 16,0 % et 14,1 % de l'effectif total. À l'inverse, la part des agriculteurs est la plus basse (1,4 %). Entre 2003 et 2004 le nombre d'agriculteurs diminue de 10 %, en particulier ceux des petites et moyennes exploitations. Cette baisse est plus sensible chez les hommes que chez les femmes (- 12,1 % contre - 5,9 %). Les agriculteurs sont aujourd'hui aussi nombreux que les chauffeurs (routiers, conducteurs d'autocar et taxis).

En 2004, 49,2 % des femmes de 15 ans ou plus sont actives contre 62,0 % des hommes. Les hommes et les femmes n'exercent pas les mêmes professions : près de la moitié des femmes actives sont employées, tandis que plus d'un tiers des hommes sont ouvriers. De fait, les métiers d'ouvriers sont occupés par des hommes dans 4 cas sur 5. Les métiers d'employés, si l'on excepte policiers et militaires, le sont par des femmes : celles-ci occupent 3 postes d'employés sur 4. La proportion de femmes parmi les professions intermédiaires est à peu près identique à celle des hommes mais les métiers exercés diffèrent : les hommes sont plutôt techniciens ou agents de maîtrise alors que les professions intermédiaires de la santé et du travail social restent des catégories plus féminines (76,1 %). De même, le secteur de l'éducation compte 67,7 % de femmes parmi les instituteurs. Les postes de cadres sont encore majoritairement occupés par des hommes (64,3 %) excepté les postes de professeurs et professions scientifiques, où la proportion de femmes prévaut légèrement. Parmi les chefs d'entreprise, on dénombre près de 6 fois plus d'hommes que de femmes [1] [2].

DÉFINITIONS

• **Enquête Emploi.** Réalisée par l'Insee, depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, la durée du travail, les emplois précaires. Elle permet de mieux cerner la situation des chômeurs et les changements de situation vis à vis du travail.

Depuis 2003, l'enquête Emploi est trimestrielle et sa collecte auprès d'un échantillon de ménages, est réalisée en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre.

• **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS).** La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

Cette version (PCS-2003) est en vigueur depuis le 1er janvier 2003. Les premier et deuxième niveaux sont restés inchangés par rapport à la version en vigueur de 1982 à 2003.

La rénovation de 2003 a donc porté uniquement sur le troisième niveau qui comprenait 455 postes dans la version 1982. Elle a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles. Il existe une version de la nomenclature des professions plus détaillée à l'usage des entreprises, dite PCS-ESE-2003.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Familles professionnelles – Vingt ans de métiers – Portraits statistiques 1982-2002 », *Les dossiers de la Dares*, La Documentation française, n° 2-2004.
- « Avenir des métiers », Commissariat général du plan, La Documentation française, 2003.

vieillissement », *Premières synthèses*, Dares, n° 28.1, juillet 2003.

- « La carte des professions (1982-1999) », *Données sociales 2002-2003*, Insee.

SOURCES

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle*

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	2003			2004			Part fem.
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Agriculteurs exploitants							
Agriculteurs sur petite exploitation	2,2	0,9	1,5	1,9	0,9	1,4	33
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,7	0,4	0,6	30
Agriculteurs sur grande exploitation	0,5	0,2	0,4	0,4	0,2	0,3	37
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises							
Artisans	0,7	0,2	0,5	0,7	0,2	0,5	22
Commerçants et assimilés	4,6	1,8	3,1	4,5	1,8	3,1	29
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	2,3	0,7	1,5	2,3	0,7	1,4	24
Cadres, professions intellectuelles supérieures							
Professions libérales	1,7	1,0	1,3	1,7	1,0	1,3	36
Cadres de la fonction publique	10,0	4,9	7,4	10,1	5,2	7,6	35
Professeurs, professions scientifiques	0,9	0,5	0,7	0,9	0,5	0,7	36
Profession de l'information, des arts et des spectacles	0,9	0,5	0,7	0,9	0,5	0,7	37
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	52
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	0,6	0,4	0,5	0,6	0,4	0,5	45
Professions intermédiaires							
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	2,7	1,4	2,1	2,6	1,6	2,1	40
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	3,4	0,6	2,0	3,7	0,6	2,1	15
Clergé, religieux	13,3	11,1	12,2	13,4	11,4	12,4	47
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	1,2	2,2	1,7	1,1	2,2	1,7	67
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	1,0	3,3	2,2	1,2	3,4	2,3	76
Techniciens	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	5
Contremaires, agents de maîtrise	3,8	3,8	3,8	3,9	4,0	3,9	52
Employés							
Employés civils et agents de service de la fonction publique	3,9	0,5	2,1	3,9	0,6	2,2	22
Policiers et militaires	2,4	0,3	1,3	2,3	0,2	1,2	9
Employés administratifs d'entreprise	7,6	23,3	15,8	7,8	23,5	16,0	76
Employés de commerce	2,1	7,1	4,7	2,3	7,0	4,7	76
Personnels des services directs aux particuliers	1,9	0,2	1,0	2,0	0,2	1,1	9
Ouvriers (y compris agricoles)							
Ouvriers qualifiés de type industriel	1,2	3,4	2,3	1,2	3,7	2,5	83
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0,9	6,0	3,6	1,0	6,4	3,8	76
Chasseurs	23,2	5,3	13,9	23,4	5,5	14,1	20
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	5,6	1,0	3,2	5,3	1,0	3,1	17
Ouvriers non qualifiés de type industriel	6,0	0,6	3,2	6,1	0,6	3,2	9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,7	0,2	1,4	2,7	0,2	1,4	71
Ouvriers agricoles	3,7	1,9	2,8	3,9	1,8	2,8	33,7
Retraités							
Anciens agriculteurs exploitants	2,3	1,2	1,8	2,5	1,2	1,8	34,5
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprises	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,7	32,0
Anciens cadres	25,7	32,4	29,2	26,4	33,8	30,3	58,1
Anciennes professions intermédiaires	3,9	1,6	2,7	4,0	1,8	2,8	32,4
Anciens employés	4,9	4,5	4,7	5,3	4,8	5,0	49,9
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	2,7	14,4	8,8	2,7	15,2	9,2	85,9
Autres sans activité professionnelle							
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	9,6	7,2	8,3	9,8	7,3	8,5	44,6
Élèves ou étudiants	13,3	20,0	16,8	12,4	17,9	15,3	61,0
Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans	1,4	1,4	1,4	0,9	0,9	0,9	52,6
Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus	9,4	9,2	9,3	10,2	9,9	10,0	51,4
Effectif total							
Réultats en moyenne annuelle en France métropolitaine.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	95,5

* Résultats en moyenne annuelle en France métropolitaine.